

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre de conseillers élus : 29
Conseillers présents : 24
Conseillers en fonction : 29
Absent(s) : 05
Procuration(s) : 05

Sous la Présidence de M. Thierry SCHAAL, Maire.

Membres présents : M. Denis RIEFFEL – Mme Sonya DIETSCH – M. André HERRLICH – Mme Eva ASTROLOGO – M. Jean-Philippe MEYER – Mme Maya ISOREZ – Mme Agnès MULLER, adjoints.

M. Raymond VINCENT – Mme Adrienne GRAND-CLEMENT – M. Jean-Luc CLAVELIN – M. Francis LORRETTE – M. Jean-Claude WEHRLE – M. Pierre FRIEDRICH – Mme Sylvie ANTOINE – M. Christian BRONNER – Mme Anne PONTON – Mme Joëlle JESSEL – Mme Corinne RIFF-SCHAAL – Mme Véronique ANTOINE – M. Olivier RAGOT – Mme Céline RIEGEL – Mme Laure MISTRON – Mme Danièle SENDEL.

Membres absents excusés : M. Jean-Michel VALENTIN, procuration à M. Raymond VINCENT – Mme Isabelle SCHLENCKER, procuration à Mme Céline RIEGEL – M. Pierre-Jean RAUGEL, procuration à M. André HERRLICH – M. Bernard SCHAAL, procuration à Mme Laure MISTRON – M. Matthieu LEFFTZ, procuration à Mme Danièle SENDEL.

Membre(s) absent(s) : ./.

L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. du CM du 14 avril 2014.
2. Affectation des résultats de l'exercice 2013.
3. Budget primitif 2014.
4. Taux d'imposition 2014.
5. Commission communale des impôts directs.
6. Représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite.
7. Désignation du délégué local du CNAS, collège des élus.
8. Signalisation commerciale.
9. Tarifs des Foulées de Fegersheim.
10. Informations du Maire.



Le Maire

Thierry SCHAAL
Thierry SCHAAL

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

Le Conseil Municipal désigne M. Christian **BRONNER** comme secrétaire de séance.

1. Approbation du P.V. du C.M. du 14 avril 2014.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.



Le Maire

Thierry Schaal
Thierry SCHAAL

Département du Bas-Rhin

22/2014

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

2. Affectation des résultats de l'exercice 2013.

La commission des finances, réunie le 17 avril 2014, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2013, soit 2.264.918,49 € de la façon suivante.

Excédent de fonctionnement :

1.563.127,00 €

affecté dans son intégralité à la section d'investissement du budget primitif 2014
(inscription au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)

Excédent d'investissement :

701.791,49 €

Obligatoirement affecté en recettes d'investissement au compte 001 :
Excédent d'exécution de la section d'investissement

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**
Approuve l'affectation des résultats telle que proposée



Le Maire

Thierry SCHAAL
Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29
Conseillers présents : 24
Conseillers en fonction : 29
Absent(s) : 05
Procuration(s) : 05

3. Budget primitif 2014.

Après analyse par la commission des finances, réunie le 17 avril 2014, il est proposé au Conseil Municipal, d'adopter le projet de budget primitif ainsi que ses documents annexes soit :

Section de fonctionnement :	5.469.400 €
Section d'investissement :	<u>3.731.726 €</u>
TOTAL	9.201.126 €

Ce projet de budget primitif 2014 intègre les résultats du compte administratif 2013 à savoir :

Excédent de fonctionnement :	1.563.127,00 €
affecté dans son intégralité à la section d'investissement du budget primitif 2014 (inscription au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)	
Excédent d'investissement :	701.791,49 €
Obligatoirement affecté en recettes d'investissement au compte 001 : Excédent d'exécution de la section d'investissement	
TOTAL :	2.264.918,49 €

En outre, il est précisé que les restes à réaliser 2013, sont repris dans le budget initial de la section d'investissement 2014 pour un montant de 1.528.726 € en dépenses.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, **à la majorité**

Par 24 voix pour

Et 5 abstentions (Mmes MISTRON et SENDEL, et leurs procurations, ainsi que M. Pierre FRIEDRICH)

Adopte ce projet de budget primitif 2014, ainsi que ses documents annexes.

P.J. : projet BP 2014 et ses annexes



Le Maire

(Signature)
Thierry SCHAAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE FEGERSHEIM

POSTE COMPTABLE :

COMMUNE
dont la population est comprise entre 3500 et 10 000 hab.

M14

BUDGET PRIMITIF

Année 2014

SOMMAIRE

I. Informations générales A - Informations statistiques fiscales et financières B - Modalités de vote du budget		
II. Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III. Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses - Articles B2 - Section d'investissement - Détail des recettes - Articles B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre org.		X
A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remb. anticipé d'un emprunt avec refinancem.		X
A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A7.1.1 - Etat des dép. et rec. des services ASSAINISSEMENT. - Fonct.		X
A7.1.2 - Etat des dép. et rec. des services ASSAINISSEMENT. - Invest.		X
A7.1.3 - Etat des dép. et rec. des services EAU. - Fonct.		X
A7.1.4 - Etat des dép. et rec. des services EAU. - Invest.		X
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis pour la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.4 - Etat de autres engagements donnés		X
B1.5 - Etat des engagements reçus		X
B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de prog. et des créd. de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engag. et des créd. de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat de personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lequel a été pris un eng. financier		X
C3.1 - Liste des org. de regroupement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des serv. assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêtés et signatures	X	

COMMUNE DE FEGRSHEIM	BP 2014
-----------------------------	--------------------

**I - INFORMATIONS GENERALES - I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES - A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (municipale et compée à part).	5 516,00
Nombre de résidences secondaires.	7,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la collectivité adhère : Communauté Urbaine de Strasbourg	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par habitant (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes	4 663 806,06		570,48	553,63	
Taxe pro	0,00		0,00	0,00	
4 Taxes	4 663 806,06	4 663 806,06	570,48	553,63	553,63

Informations financières - ratios (2) (facultatif)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	770,77	
2	Produit des impositions directes / Population	569,25	
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	986,13	
4	Dépenses d'équipement brut / Population	600,40	
5	Encours de la dette / Population	613,31	
6	Dotations globales de fonctionnement / Population	83,39	
7	Dépenses de personnel. / Dépenses réelles de fonctionnement	0,54	0,00
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	33 788,87	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	0,00	0,00
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital. Recettes réelles de fonctionnement	0,85	0,00
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	60,88 %	0,00
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	62,19 %	0,00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2 R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) 8 bis Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

**I - INFORMATIONS GENERALES - I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I. L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- ~~sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3.~~
- ~~avec ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante: Néant

II. En l'absence de mentions au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2):

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
VUE D'ENSEMBLE - A1

FUNCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	5 469 400,00	5 469 400,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 469 400,00	5 469 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	2 203 000,00	3 029 934,51
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 528 726,00	
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		701 791,49
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)	3 731 726,00	3 731 726,00

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	9 201 126,00	9 201 126,00
--	---	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 165 060,00		1 199 700,00	1 199 700,00	1 199 700,00
012	Charges de personnel et frais	2 232 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
014	Atténuation de produits			94 000,00	94 000,00	94 000,00
65	Autres charges de gest. courante	365 702,96		382 067,00	382 067,00	382 067,00
Total dép. de gestion courante		3 762 762,96		3 975 767,00	3 975 767,00	3 975 767,00
66	Charges financières	150 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 700,00		135 825,49	135 825,49	135 825,49
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles fonctionnement		3 943 462,96		4 251 592,49	4 251 592,49	4 251 592,49
023	Virement à la section d'investis. (5)	993 812,04		964 707,51	964 707,51	964 707,51
042	Op.ordre transferts entre sections (5)	234 300,00		253 100,00	253 100,00	253 100,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre fonctionnement		1 228 112,04		1 217 807,51	1 217 807,51	1 217 807,51
TOTAL		5 171 575,00		5 469 400,00	5 469 400,00	5 469 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 469 400,00

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	107 000,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
70	Produits des serv. dom.et ventes...	356 075,00		347 800,00	347 800,00	347 800,00
73	Impôts et taxes	3 765 400,00		3 977 100,00	3 977 100,00	3 977 100,00
74	Dotations et participations	716 050,00		813 800,00	813 800,00	813 800,00
75	Autres prod.de gest.courante	174 050,00		181 800,00	181 800,00	181 800,00
Total rec. de gestion courante		5 118 575,00		5 427 500,00	5 427 500,00	5 427 500,00
76	Produits financiers			2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	23 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprise sur provisions (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		5 141 575,00		5 439 500,00	5 439 500,00	5 439 500,00
042	Op.ordre transferts entre sections (5)	30 000,00		29 900,00	29 900,00	29 900,00
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total rec. d'ordre fonctionnement		30 000,00		29 900,00	29 900,00	29 900,00
TOTAL		5 171 575,00		5 469 400,00	5 469 400,00	5 469 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 469 400,00

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
 AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 (11)**

1 187 907,51

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3 -

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reportis N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immob.incorporelles (sauf 204)	14 560,00		23 400,00	23 400,00	23 400,00
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles	463 440,00	88 266,00	584 950,00	584 950,00	673 216,00
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	2 390 200,00	1 440 460,00	1 174 750,00	1 174 750,00	2 615 210,00
	Total Opérations d'équipement					
	Total dép. d'équipement	2 868 200,00	1 528 726,00	1 783 100,00	1 783 100,00	3 311 826,00
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières	375 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement	3 243 200,00	1 528 726,00	2 173 100,00	2 173 100,00	3 701 826,00
040	Op.ordre transferts entre sections (5)	30 000,00		29 900,00	29 900,00	29 900,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total dép. d'ordre d'investissement	30 000,00		29 900,00	29 900,00	29 900,00
	TOTAL	3 273 200,00	1 528 726,00	2 203 000,00	2 203 000,00	3 731 726,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 731 726,00
---	---------------------

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	117 490,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immob. incorp. (hors 204)					
204	Subventions d'équip. versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	10 000,00				
	Total rec. d'équipement	127 490,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 1068)	310 000,00		154 000,00	154 000,00	154 000,00
1068	Exédent de fonct. capitalisé (10)	1 525 159,66		1 563 127,00	1 563 127,00	1 563 127,00
138	Autres subv. d'invest.non transf.					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières	1 835 159,66		1 717 127,00	1 717 127,00	1 717 127,00
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement	1 962 649,66		1 812 127,00	1 812 127,00	1 812 127,00
021	Virement de la sect. de fonctionnement	993 812,04		964 707,51	964 707,51	964 707,51
040	Op.ordre transferts entre sections (5)	234 300,00		253 100,00	253 100,00	253 100,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement	1 228 112,04		1 217 807,51	1 217 807,51	1 217 807,51
	TOTAL	3 190 761,70		3 029 934,51	3 029 934,51	3 029 934,51

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	701 791,49
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 731 726,00
---	---------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	1 187 907,51
--	---------------------

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opération RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 199 700,00		1 199 700,00
012	Charges du personnel et frais assimilés	2 300 000,00		2 300 000,00
014	Atténuation de produits	94 000,00		94 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	382 067,00		382 067,00
66	Charges financières	140 000,00		140 000,00
67	Charges exceptionnelles	135 825,49		135 825,49
68	Dotations aux amortissements et provisions		253 100,00	253 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		964 707,51	964 707,51
Dépenses de fonctionnement - Total		4 251 592,49	1 217 807,51	5 469 400,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
5 469 400,00	

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		29 900,00	29 900,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)	390 000,00		390 000,00
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
19	<i>Différence sur réalisation d'immob.</i>			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (sauf 204) (6)	23 400,00		23 400,00
204	Subventions d'équip. versées			
21	Immob. corporelles (6)	673 216,00		673 216,00
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)	2 615 210,00		2 615 210,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		3 701 826,00	29 900,00	3 731 726,00

+	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
3 731 726,00	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - II
BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	107 000,00		107 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	347 800,00		347 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	3 977 100,00		3 977 100,00
74	Dotations et participations	813 800,00		813 800,00
75	Autres produits de gestion courante	181 800,00		181 800,00
76	Produits financiers	2 000,00		2 000,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	29 900,00	39 900,00
78	Reprise sur provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		5 439 500,00	29 900,00	5 469 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 469 400,00**

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	154 000,00		154 000,00
13	Subventions d'investissements	95 000,00		95 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectations (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations incorporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées concédées			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		253 100,00	253 100,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		964 707,51	964 707,51
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		249 000,00	1 217 807,51	1 466 807,51

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

701 791,49

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

1 563 127,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 731 726,00**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 165 060,00	1 199 700,00	1 199 700,00
6042	Ach.prest.serv.(autres que terr. à amé.)	8 500,00	9 000,00	
60611	Eau et assainissement	10 850,00	14 350,00	
60612	Energie - Electricité	161 500,00	193 000,00	
60621	Combustibles	32 100,00	45 500,00	
60622	Carburants	11 300,00	9 300,00	
60623	Alimentation	2 650,00	2 700,00	
60624	Produit de traitement		200,00	
60628	Autres fournitures non stockées	31 420,00	33 500,00	
60631	Fournitures d'entretien	23 200,00	18 700,00	
60632	Fournitures de petit équipement	32 350,00	35 450,00	
60633	Fournitures de voirie	2 000,00		
60636	Vêtements de travail	4 500,00	5 900,00	
6064	Fournitures administratives	22 800,00	21 200,00	
6065	Livres, disques, cassettes. (bib., média.)	10 000,00	10 000,00	
6067	Fournitures scolaires	18 300,00	19 200,00	
6068	Autres matières et fournitures	5 050,00	6 550,00	
611	Contrats de prest.de serv. avec entr.	149 570,00	209 600,00	
6132	Locations immobilières	7 600,00	7 600,00	
6135	Locations mobilières	9 200,00	23 750,00	
614	Charges locatives et de copropriété	6 800,00	6 800,00	
61521	Entretien de terrains	39 800,00	53 500,00	
61522	Entretien de bâtiments	43 200,00	30 100,00	
61523	Entretien de voies et réseaux	37 000,00	22 000,00	
61524	Entretien de bois et forêts	2 200,00	1 000,00	
61551	Entretien et répar. sur matériel roulant	15 000,00	10 000,00	
61558	Entretien des autres biens mobiliers	6 800,00	3 000,00	
6156	Maintenance	35 600,00	33 800,00	
616	Primes d'assurances	45 500,00	48 000,00	
6182	Documentation générale et technique	4 460,00	3 400,00	
6184	Versements à des organismes de formation	14 800,00	12 500,00	
6188	Autres frais divers	1 250,00	650,00	
6225	Indemnités au comptable & aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	300,00	300,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	102 000,00	125 850,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 260,00	600,00	
6237	Publications	14 900,00	14 700,00	
6238	Divers communication	19 300,00	15 600,00	
6247	Transports collectifs	15 300,00	15 300,00	
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	3 500,00	
6256	Missions	5 000,00		
6257	Réceptions	20 000,00	25 600,00	
6261	Frais d'affranchissement	18 150,00	19 100,00	
6262	Frais de télécommunications	102 000,00	17 900,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 700,00	1 700,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	9 000,00	
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	500,00	
63512	Taxes foncières	27 000,00	30 000,00	
63513	Autres impôts locaux		1 400,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 850,00	1 900,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES - A1
--

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 232 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6331	Versement de transport	25 700,00	26 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	7 000,00	
6336	Cot.ctre nat., -ctre gest.de la fct. pub.	28 000,00	29 000,00	
64111	Rémunération principale	841 000,00	850 000,00	
64112	NBI, suppl. familial de trait. et indem. de résid.	38 700,00	45 000,00	
64118	Autres indemnités	184 400,00	190 000,00	
64131	Rémunération	388 100,00	400 000,00	
64138	Autres indemnités	79 000,00	80 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	277 000,00	290 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	253 000,00	260 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 300,00	23 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	66 000,00	76 000,00	
6458	Cotisations aux autres org. sociaux	3 800,00	4 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	14 700,00	16 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 800,00	4 000,00	
014	Atténuation de produits		94 000,00	94 000,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU		94 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	365 702,96	382 067,00	382 067,00
6531	Indemnités	87 000,00	100 000,00	
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	
6533	Cotisations de retraite	7 052,96	5 000,00	
6534	Cotisations de S.S. - part patronale		2 000,00	
6535	Formation	2 000,00	10 000,00	
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	100,00	100,00	
6558	Autres contributions obligatoires	18 450,00	16 700,00	
657362	CCAS	32 000,00	22 767,00	
6574	Subv. de fonct. aux associat. & org. droit privé	201 900,00	208 300,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	15 700,00	15 700,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		3 762 762,96	3 975 767,00	3 975 767,00
66	Charges financières (b) (5)	150 000,00	140 000,00	140 000,00
66111	Intérêts, emprunts et dettes - réglés à échéances	150 000,00	140 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	30 700,00	135 825,49	135 825,49
6711	Int. moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	10 000,00	
6714	Bourses et prix	3 600,00	2 000,00	
6718	Autres ch. excep.s/opérations de gestion		12 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	109 825,49	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
68 Dotations aux provisions (d) (6)				
022 Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		3 943 462,96	4 251 592,49	4 251 592,49
023 Virement à la section d'investissement		993 812,04	964 707,51	964 707,51
042 Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)		234 300,00	253 100,00	253 100,00
6811	Dot.aux amort.des immob.incorp.& corpor.	214 300,00	253 100,00	
6815	Dot.aux provisions p/risques & ch.d'expl	20 000,00		
TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.		1 228 112,04	1 217 807,51	1 217 807,51
043 Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 228 112,04	1 217 807,51	1 217 807,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 171 575,00	5 469 400,00	5 469 400,00

+	
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 469 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.

(8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013 Atténuations de charges		107 000,00	107 000,00	107 000,00
6419	Remboursements sur rémunérat. du person.	102 000,00	102 000,00	
6459	Remb. s/charges de S.S. et de prévoyance	5 000,00	5 000,00	
70 Ventes des services, du domaine...		356 075,00	347 800,00	347 800,00
7018	Autres ventes de produits finis	200,00	100,00	
70311	Concession dans les cimetières(prod.net)	1 600,00	1 600,00	
70323	Redevance d'occupation de dom. publ. comm.	3 225,00	3 500,00	
7035	Locations de droits de chasse & de pêche	1 650,00	1 600,00	
7062	Redev. & droits des serv.à carac.culturel	61 000,00	66 000,00	
70631	Redev. à caractère sportif	15 000,00	15 000,00	
7066	Redev. & droits des serv.à carac.social	175 700,00	165 000,00	
7067	Redev. & droits des serv.péri-scol.& ens.	97 000,00	95 000,00	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	700,00		
73 Impôts et taxes		3 765 400,00	3 977 100,00	3 977 100,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 950 000,00	3 140 000,00	
7321	Attribution de compensation	496 900,00	517 300,00	
7322	Dotation de solidarité communautaire	119 100,00	119 100,00	
7323	F.N.G.I.R.	12 300,00	12 300,00	
7336	Droits de place	1 100,00	2 000,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 000,00	6 400,00	
7351	Taxe sur l'électricité	90 000,00	90 000,00	
73681	Emplacements publicitaires	30 000,00	30 000,00	
7381	Taxe add. droits mut. ou taxe pub. fonc.	60 000,00	60 000,00	
74 Dotations et participations		716 050,00	813 800,00	813 800,00
7411	Dotation forfaitaire	425 600,00	460 000,00	
74121	Dot. de solidarité rurale 1ère fraction	28 700,00	31 000,00	
746	Dotation générale de décentralisation	300,00		
74718	Etat. Autres	500,00	1 600,00	
7473	Départements	7 550,00	8 200,00	
74748	Autres communes	6 000,00	5 000,00	
74758	Autres groupements	24 900,00	25 000,00	
7478	Autres organismes	176 400,00	243 000,00	
74833	État - Compensation au titre de la taxe prof.	5 700,00	3 800,00	
74834	État - Compensation au titre exon. taxes fonc.	8 600,00	7 200,00	
74835	État - Compensation au titre exon. taxes hab.	26 500,00	24 200,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	5 000,00	4 500,00	
7488	Autres attributions, subv. et participations.	300,00	300,00	
75 Autres produits de gestion courante		174 050,00	181 800,00	181 800,00
752	Revenus des immeubles	165 640,00	172 600,00	
757	Redev.versées par les fermiers & conces.	5 300,00	5 400,00	
758	Produits divers de gestion courante	3 110,00	3 800,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		5 118 575,00	5 427 500,00	5 427 500,00
76 Produits financiers (b)			2 000,00	2 000,00
761	Produits de participations		2 000,00	

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
77	Produits exceptionnels (c)	23 000,00	10 000,00	10 000,00
774	Subventions exceptionnelles	13 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)		5 141 575,00	5 439 500,00	5 439 500,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)	30 000,00	29 900,00	29 900,00
777	Quote-part des sub.d'inv.transf.au résul	30 000,00	29 900,00	
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	29 900,00	29 900,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 171 575,00	5 469 400,00	5 469 400,00

		+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		5 469 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.

(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opé. et 204)	14 560,00	23 400,00	23 400,00
2031	Frais d'études.	8 010,00	22 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 500,00		
2051	Concessions et droits similaires	3 050,00	1 400,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	463 440,00	584 950,00	584 950,00
2111	Terrains nus	15 000,00		
2118	Autres terrains	30 000,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13 400,00	6 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements	1 500,00	1 500,00	
21311	Hôtel de ville	5 500,00	6 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	15 200,00	21 700,00	
21318	Autres bâtiments publics	33 346,00	172 700,00	
2135	Instal.générales.agenc..aménagement des const	78 752,00	54 500,00	
2152	Installations de voirie	10 440,00	6 100,00	
21578	Autre Matériel et outillage de voirie	11 560,00	25 000,00	
2158	Autres instal., mat. outillag.	26 325,00	58 800,00	
2182	Matériel de transport	64 500,00	68 000,00	
2183	Matériel de bureau & matériel informat.	33 480,00	43 700,00	
2184	Mobilier	28 390,00	20 500,00	
2188	Autres immob. corp.	96 047,00	100 450,00	
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours (hors opé.)	2 390 200,00	1 174 750,00	1 174 750,00
2312	Terrains	149 655,00		
2313	Constructions	1 609 260,00	873 750,00	
2315	Instal.. matériel & outillage techniques	338 985,00	300 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	272 300,00	1 000,00	
238	Av. & acptes versés s/cdes d'immob.corp.	20 000,00		
	Opérations d'équipement (5)			
	TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 868 200,00	1 783 100,00	1 783 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	375 000,00	390 000,00	390 000,00
1641	Emprunts en euros	357 500,00	390 000,00	
16818	Autres prêteurs	17 500,00		
18	Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)			

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
26	Particip. et créances rattach. à particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		375 000,00	390 000,00	390 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)			
TOTAL DES DEP. OP. POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 243 200,00	2 173 100,00	2 173 100,00
040	Opé.d'ordre de transfert entre section (7) (8) (9)	30 000,00	29 900,00	29 900,00
13913	Départements	23 200,00	23 100,00	
13918	Autres Subv. d'équip. transf.	6 800,00	6 800,00	
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	29 900,00	29 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 273 200,00	2 203 000,00	2 203 000,00

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	1 528 726,00
	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 731 726,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(8) 15., 29.2, etc., si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010 Stocks				
13 Subventions d'investissement				
		117 490,00	95 000,00	95 000,00
1322	Régions	92 490,00	60 000,00	
1323	Départements		2 000,00	
1327	Budget communautaire & fonds structurels		18 000,00	
1328	Autres subv. d'équip. non transf.	25 000,00	15 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées				
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204 Subventions d'équipement versées				
21 Immobilisations corporelles				
22 Immobilisations reçues en affectation				
23 Immobilisations en cours				
		10 000,00		
238.	Av. & acptes versés s/cdes d'immob.corp.	10 000,00		
TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT		127 490,00	95 000,00	95 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves				
		1 835 159,66	1 717 127,00	1 717 127,00
10222.	F.C.T.V.A.	280 000,00	130 000,00	
10223.	T.L.E.	30 000,00	24 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 525 159,66	1 563 127,00	
138 Autres subv. d'équipement transférées				
18 Cpt de liaison : affect. (bdg annexes)				
26 Particip. et créances rattach. à particip.				

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
27	Autres immobilisations financières			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	1 835 159,66	1 717 127,00	1 717 127,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)			
	TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 962 649,66	1 812 127,00	1 812 127,00
021	Virement de la section de fonctionnement	993 812,04	964 707,51	964 707,51
040	Opé.d'ordre de transfert entre section (6) (7) (8)	234 300,00	253 100,00	253 100,00
15111.	Provisions pour litiges (non budgétaire)	20 000,00		
28031	Ammortissements des frais d'études	2 119,00	1 103,80	
2805	Concessions & droits similaires. brevets	1 690,20		
28051	Concessions & droits similaires. brevets		2 442,22	
28121	Plantations	282,29	935,92	
28128	Autres agenc. & aménagements de terrains	1 827,46	2 549,23	
281312	Bâtiments scolaires		708,14	
281318	Bâtiments publics	108 080,28	108 080,28	
28135	Instal. générales agenc., aménag.des const.	1 221,73	7 430,12	
28152	Installations de voirie	4 829,35	5 100,74	
281568	Mat. & outil.d'incendie & défense civile	567,63	567,65	
281571	Matériel et outillage de voirie	4 170,46	4 170,50	
281578	Matériel et outillage de voirie	1 622,64	2 216,53	
28158	Autres installations techniques	569,00	2 507,77	
28181	Installations générales, agenc., aménag. divers	386,94	386,94	
28182	Matériel de transport	9 478,65	15 264,05	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 626,66	21 898,95	
28184	Mobilier	21 708,69	23 688,67	
28188	Autres immobilisations corporelles	43 119,02	54 048,49	
	TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.	1 228 112,04	1 217 807,51	1 217 807,51
041	Opérations patrimoniales (9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 228 112,04	1 217 807,51	1 217 807,51
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 190 761,70	3 029 934,51	3 029 934,51

+

RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
---	--

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	701 791,49
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 731 726,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de FEGERSHEIM - Etat de la dette au 01 janvier 2014 - Art. 66111, 1641, 16818

N°	Année d'occur.	Organisme prêteur.	Objet	Durée	Taux d'indexation	Première échéance	Date de capital à l'échéance	Date de capital au 1er janvier	Estimation annuelle 2014		OBSERVATIONS		
									Intérêts 06	Capital 16		Somme	
5	2002	CLF DEXIA N°195665EUR		15 ans	Fixe sur 3 ans puis EURIBOR 3 - 0,436 %	01/03/03	900 000	251 417	2 000	74 222	76 222	Echéance trimestrielle (01/03 ; 01/06 ; 01/09 ; 01/12)	
14	2001	restruc. ext. E. El. FEG.		2017		2001	259 163	38 874	1 000	17 278	18 278	Echéance trimestrielle (01/01 ; 01/04 ; 01/07 ; 01/10)	
16	2003	amgt caserne		2016	EURIBOR 3 - 0,51 %	31/03/04	400 000	129 842	1 050	31 178	32 228	Echéance trimestrielle (31/03 ; 30/06 ; 30/09 ; 31/12)	
17	2003	CREDIT MUTUEL - STRB réhab. E. El. OHNHEIM		15 ans	Variable	31/01/04	400 000	138 069	4 968	32 463	37 431	Echéance mensuelle le dernier jour de chaque mois	
19	2008	CREDIT MUTUEL - FEG. C. C. M. ANDLAU - FEG.		14 ans	EURIBOR 12 - 0,706 %	01/07/07	800 000	596 568	23 050	34 996	58 046	Echéance trimestrielle (31/01 ; 30/04 ; 31/07 ; 31/10)	
21	2007	Auberge au soleil d'or C. C. M. ANDLAU - FEG.		20 ans	Fixe - 3,95 %	01/07/07	1 700 000	1 443 009	62 678	49 782	112 460	Echéance trimestrielle (31/03 ; 31/06 ; 30/09 et 30/12)	
22	2009	Centre sportif et culturel Caisse des Dépôts et Consignations		25 ans	Fixe - 4,40 %	31/12/07	351 000	278 403	12 305	20 198	32 503	Versement des fonds au 30/09/2009 (après report de 3 mois par avenant). Ech. annuelle en février.	
TOTALUX 1 (hors Maison de Retraite) ratios par habitant (5516)													
9	1997 et 1998	CREDIT MUTUEL Maison de Retraite		20 ans	Variable	30/09/98	4 810 163	2 876 183	107 052	260 116	367 168		
10	1998	CREDIT MUTUEL Maison de Retraite		20 ans	LIVRET C.M.	30/09/98	872,0	521,43	19,4	47,2	66,6		
12	1998	ORGANIC (R.S.I.) Maison de Retraite		20 ans	Fixe - 5,90 %	30/09/98	518 327	156 740	6 000	32 827	38 827	Echéance trimestrielle (31/03 ; 30/06 ; 30/09 ; 31/12)	
13	1999	C.R.A.V. Maison de Retraite		20 ans	sans intérêts	diff.amort. 3 ans 35534	1 006 164	277 774	14 779	73 643	88 422	Echéance trimestrielle (31/03 ; 30/06 ; 30/09 ; 31/12)	
15	2003	Maison de Retraite CANCAVA (R.S.I.)		20 ans	sans intérêts	31/10/00	54 882	16 465	0	2 744	2 744	Echéance annuelle en avril	
TOTALUX 2 (Maison de Retraite) ratios par habitant (5516)													
								49 494	0	8 249	8 249	8 249	Echéance annuelle en octobre
								76 225	0	6 352	6 352	6 352	Echéance annuelle en mai
								1 820 575	506 825	20 779	123 814	1 44 594	
								330,1	91,9	3,8	22,4	26,2	
								6 690 738	3 383 008	127 831	383 930	511 762	
								1 282,1	613,3	23,2	69,6	92,3	
								140 000	396 000			536 000	

Mis à jour le 16/04/14

BUDGET PRIMITIF 2014

Récapitulatif de l'état de la dette par catégorie		Exercice financier clos le 31/12/2014				
	Débit en capital à l'origine	Débit en capital au 1er janvier	Intérêts de	Capital 1 ^{er}	Somme	
1641	Emprunts en euros	6 334 654	3 310 698	127 831	366 585	494 417
16818	Autres prêteurs	296 084	72 311	0	17 345	17 345
TOTAL		6 630 738	3 383 009	127 831	383 930	511 762

Récapitulatif par établissements prêteurs		Exercice financier clos le 31/12/2014				
	Débit en capital à l'origine	Débit en capital au 1er janvier	Intérêts de	Capital 1 ^{er}	Somme	
1641	Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.)	351 000	278 403	12 305	20 198	32 503
	CLF./DEXIA	1 159 163	290 291	3 000	91 499	94 499
	CREDIT MUTUEL	4 824 490	2 742 003	112 526	254 888	367 414
	ORGANIC (R.S.I.)	54 882	16 465	0	2 744	2 744
	C.R.A.V.	164 978	49 494	0	8 249	8 249
	CANCAVA (R.S.I.)	76 225	6 352	0	6 352	6 352
TOTAL		6 604 738	3 383 009	127 831	383 930	511 762

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2014 - C1**

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TNC
Directeur général des services	A	1	1	0
TOTAL (1)		1	1	0
FILIERE ADMINISTRATIVE				
. Attaché	A	1	0	0
. Rédacteur principal 1ère cl.	B	2	2	0
. Rédacteur	B	4	2	0
. Adjoint adm pal de 1ère cl.	C	3	2	0
. Adjoint adm pal de 2ème cl.	C	3	3	0
. Adjoint administratif territ. 1ère cl.	C	1	0	0
. Adjoint administratif territ. 2ème cl.	C	1	1	1
TOTAL (2)		15	10	1
FILIERE TECHNIQUE				
. Ingénieur	A	1	0	0
. Technicien principal 1ère cl.	B	1	1	0
. Technicien	B	2	2	0
. Agent de maîtrise principal	C	2	2	0
. Agent de maîtrise	C	3	2	0
. Adjoint techn. ppal 2ème cl.	C	4	3	0
. Adjoint technique 1ère cl.	C	7	2	0
. Adjoint technique 2ème cl.	C	14	14	5
TOTAL (3)		34	26	5
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
. Puéricultrice cadre de santé	A	1	0	0
. Educateur principal de jeunes enfants	B	2	0	0
. Educateur de jeunes enfants	B	3	3	1
. Auxiliaire de puériculture ppal 2ème cl.	C	2	0	0
. Auxiliaire de puériculture 1ère cl.	C	4	4	1
. Encadrant mico-crèche	C	5	5	5
TOTAL (4)		17	12	7
FILIERE SOCIALE				
. Agt spéc. des écoles mat. ppal 2e cl.	C	5	5	3
. Agt spéc. des écoles mat. 1ère cl.	C	4	3	2
TOTAL (5)		9	8	5
FILIERE ANIMATION				
. Adjoint d'animation 2ème cl.	C	1	1	1
TOTAL (6)		1	1	1
FILIERE CULTURELLE				
. Conservateur de bibliothèques	A	1	1	0
. Assistant spéc. d'enseignem. art.	B	1	1	1
. Assistant d'enseignem. artistique	B	16	16	16
. Adjoint territ. patrim. ppal 1ère cl.	C	1	1	0
TOTAL (7)		19	19	17
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
. Brigadier chef principal	C	1	1	0
TOTAL (8)		1	1	0
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8)		97	78	36

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2014 - IV
ARRETE ET SIGNATURES - D2**


Département Bas - Rhin B.P. 2014
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ILLKIRCH COLLECTIVITES
COMMUNE DE FEGERSEIM

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	24
Nombre de membres représentés	5
Nombre de membres absents	
Nombre de suffrages exprimés	29
VOTES : Pour	24
Contre	5
Abstentions	0
Date de convocation :	22-04-2014

Présenté par Le Maire

A FEGERSEIM, le 28 Avril 2014

Le Maire,



Délibéré par Conseil Municipal réunie en session ordinaire

A FEGERSEIM, le 28 Avril 2014

Les membres de Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication, le

A FEGERSEIM, le

Le Maire,

Département du Bas-Rhin

24/2014

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

4. Taux d'imposition 2014.

La commission des finances, réunie le 17 avril 2014, propose au Conseil Municipal de maintenir inchangés les taux des 3 taxes locales pour 2014, à savoir :

Taxe d'habitation = **15,77%**

Taxe foncière sur les
Propriétés bâties = **13,62%**

Taxe foncière sur les
Propriétés non bâties = **60,76%**

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**
Maintient les 3 taxes locales aux taux ci-dessus pour l'année 2014



Le Maire

Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 24 Absent(s) : 05 Procuration(s) : 05

5. Commission communale des impôts directs.

L'article 1650 § 3 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale est la même que celle du mandat du conseil municipal, et de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Aussi, convient-il, à la suite des élections municipales du 30 mars 2014 de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Pour ce faire, le CM doit délibérer afin de proposer à la Direction Générale des Finances Publiques une liste de 32 noms, comportant 16 titulaires et 16 suppléants.

Chaque groupe doit être composé de 8 membres du Conseil Municipal et 8 membres pris en dehors du conseil municipal (+ de 25 ans, contribuable de Fegersheim, français ou ressortissant européen).

A noter qu'un membre titulaire et un membre suppléant parmi ceux ne faisant pas partie du conseil municipal devront obligatoirement être domiciliés hors de la Commune.

Au vu de cette délibération, la Direction Générale des Finances Publiques, n'en retiendra que la moitié.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Arrête la liste détaillée ci-après comportant seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants

Titulaires

Membres du Conseil Municipal

- Mme Eva **ASTROLOGO**
- M. Raymond **VINCENT**
- M. Francis **LORRETTE**
- Mme Agnès **MULLER**
- M. Jean-Philippe **MEYER**
- M. Jean-Michel **VALENTIN**
- M. Denis **RIEFFEL**
- M. Bernard **SCHAAL**

Membres externes

- Mme Annie **SCHAAL**
- M. Philippe **ANTOINE**
- M. Xavier **CHAMAGNE**
- M. Nicolas **RIEGEL**
- Mme Christelle **PICCIN**

Le conseil municipal donne mandat à M. le Maire, pour compléter la liste des membres externes ainsi que pour les suppléants issus du conseil municipal et externes.

 Le Maire

Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

6. Désignation des représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite

La Maison de Retraite « Le Gentil'Home » dépend du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

Il est dirigé par un conseil d'administration composé de membres désignés par le Conseil Municipal à parts égales en des élus et des personnes issues de la société civile, qui œuvrent dans le domaine social.

Jusqu'ici, les membres du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite et ceux du CCAS étaient les mêmes.

Cependant, souhaitant clarifier la position spécifique de la Maison de Retraite par rapport au CCAS, il a été prévu de nommer un conseil d'administration différent pour les deux entités.

A cette fin, il est proposé de fixer au nombre de six les membres représentant la Commune au sein du Conseil d'administration de la Maison de Retraite.

Il appartiendra au Maire de nommer par arrêté municipal, les six membres extérieurs du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Nomme ci-dessous les six membres appelés à représenter la commune au sein du conseil administration de la Maison de Retraite « Le Gentil'Home »

- Mme Agnès **MULLER**
- M. Jean-Michel **VALENTIN**
- M. Christian **BRONNER**
- Mme Céline **RIEGEL**
- M. André **HERRLICH**
- Mme Laure **MISTRON**



Le Maire

Thierry Schaal
Thierry SCHAAL

Département du Bas-Rhin

27/2014

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

7. Désignation du délégué local du CNAS, collège des élus.

Comme de nombreuses autres Communes de France, Fegersheim est adhérente au Comité National de l'Action Sociale (CNAS), chargé d'assurer différentes prestations d'actions sociales en faveur du personnel employé par la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité,**

Par 28 voix pour et une abstention (M. HERRLICH),

Désigne M André **HERRLICH** comme représentant des élus, représentant la collectivité au Comité National d'Action Sociale.



Le Maire

Thierry SCHAAL
Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

8. Signalisation commerciale

Par délibérations des 30 juin 2003, 24 septembre 2007 et 3 juin 2013, le Conseil Municipal de Fegersheim a décidé de faire installer la signalisation commerciale des entreprises, des commerces et des artisans et de récupérer auprès des entreprises concernées par cette signalisation une participation.

Celle-ci s'élève à 180 € TTC pour une première installation et au prix coûtant en cas de renouvellement des panneaux.

Cependant, afin d'éviter des impayés, la commune souhaite demander le chèque aux entreprises en amont de la procédure.

Afin de donner un cadre légal à cette pratique, le Conseil Municipal est invité à instaurer par délibération le paiement intégral avant réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**
Décide le paiement intégral avant réalisation des travaux.



Le Maire

Thierry Schaal
Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 24

Absent(s) : 05

Procuration(s) : 05

9. Tarifs des foulées de Fegersheim.

La manifestation sportive « Les Foulées » a été créée en septembre 2009 par l'Association du Comité de Fêtes de Fegersheim – Ohnheim (ACFFO). L'évènement qui a attiré en 2013 près de 850 coureurs, se déroule sur le territoire de la commune. Il propose 3 courses différentes (1,5, 5 et 10km) ainsi que des animations pour les enfants de moins de 12 ans sur la piste d'athlétisme initiées l'année dernière par l'association Fegersheim athlétisme.

Jusqu'en 2013, la gestion de l'intégralité de cette course était assurée par l'ACFFO. A compter de 2014, il est proposé de faire assurer la gestion de ce dossier par la Commune.

A cette fin, les inscriptions seront encaissées par la Commune, et non plus par l'ACFFO, dans le cadre de la régie de recettes « animations », existante.

Il convient néanmoins que le Conseil Municipal se prononce sur les tarifs à appliquer.

Pour mémoire, les tarifs pratiqués en 2013 étaient de

- 9 € pour les 5,2 Km et 10 Km
- 4 € pour les 1,5 Km
- gratuit pour les parcours enfants.

Un tarif préférentiel équipe de 8€ par participant était pratiqué pour les inscriptions globales pour 10 coureurs minimum.

Une majoration de 2 € était appliquée pour les inscriptions le jour de la course.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur les tarifs applicables pour l'édition 2014, qu'il est proposé de maintenir au même niveau que précédemment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Décide les tarifs pour les foulées 2014 indiqués ci-dessous :

- 9 € pour les 5,2 Km et 10 Km
- 4 € pour les 1,5 Km
- gratuit pour les parcours enfants.

Un tarif préférentiel équipe de 8€ par participant sera pratiqué pour les inscriptions globales pour 10 coureurs minimum.

Une majoration de 2 € sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course



Le Maire

Thierry SCHAAL

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGRSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 24 Absent(s) : 05 Procuration(s) : 05

Points d'informations

10. Informations du Maire.

Un annuaire du Conseil Municipal va être réalisé, avec les coordonnées téléphoniques et mails des élus, chacun pouvant accepter ou non de recevoir les invitations aux réunions des Commissions par courrier électronique.

Le but est de faciliter la tâche des élus et de l'administration.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les
26 mai
30 juin
15 septembre
27 octobre
8 décembre

Manifestation du 8 mai : depuis l'envoi des invitations, M. le Maire a souhaité procéder à une modification. Ainsi, une première cérémonie aura lieu à 9h45 au Monument aux Morts devant l'Eglise d'Ohnheim, avec dépôt de gerbe, puis retour au Centre Sportif et cortège jusqu'au Monument aux Morts de Fegersheim, où se tiendra la cérémonie officielle avec les discours.

Ecole Maternelle d'Ohnheim : le désamiantage d'une des salles a été fait, l'arrêt des travaux est lié à un état des lieux des marchés de travaux. Le projet ne sera pas finalisé en 2014 et empiètera sur 2015. Une rencontre aura lieu avec la maîtrise d'œuvre.

Chauffage du Centre sportif et culturel : les travaux ne sont pas engagés à ce jour, et il faut encore retenir une solution technique, et définir le planning de réalisation des travaux.

Avant de clore la séance, M. le Maire rappelle que la Soirée des années 80 aura lieu samedi soir, 3 mai, au Centre Sportif et Culturel.

La séance est close à 21h45.



Le Maire

Thierry Schaal
Thierry SCHAAL